

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 47

Artikel: Lausanne, le 19 novembre 1870
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 19 Novembre 1870

Voici la traduction fidèle d'un passage tiré de l'*Almanach populaire* qui se publie à Berlin et qui est très répandu en Allemagne. On y verra comment la Prusse protestante, qui semble avoir pour mission providentielle de régénérer la race latine abatardie, sème parmi le peuple les sentiments humanitaires et fraternels, comment elle prêche l'amour des hommes et la paix universelle, dans son rôle de nation civilisatrice et chrétienne :

« La proclamation de la République, à Paris, à la nouvelle de la captivité de l'empereur, clôt la première partie de cette immense campagne.

» Les générations futures se rappelleront avec joie, la gloire, la bravoure et le dévouement pour la patrie, de la *race actuelle*. C'est avec exaltation d'enthousiasme que l'histoire du peuple allemand enregistrera dans ses annales la glorieuse campagne des Allemands en 1870. Quant à nous, contemporains survivants, nous devions éprouver toute la douleur de voir l'immense flot de sang cher et précieux qui a coulé dans cette guerre d'extermination qui nous a été imposée.

» Semblable à une colonne de grêle, cet ouragan a abattu de l'arbre de la nation allemande des milliers de fleurs qui promettaient les plus beaux fruits. Cet événement a apporté de profondes douleurs et un deuil immense dans de nombreuses familles, tant en Allemagne que chez nos ennemis. Jamais la France ne pourra se laver, aux yeux de l'histoire, d'avoir entrepris cette guerre qui, comme les précédentes, n'avait d'autre cause que l'insatiable avidité de dépouiller l'Allemagne de son territoire.

» C'est pourquoi l'Allemagne se trouve malheureusement et inexorablement contrainte de rompre, une fois pour toutes, avec son méchant voisin, et d'arracher au peuple gaulois ses dents pleines de venin, de le mettre, pour longtemps, hors d'état de nuire, et de mettre les frontières de l'Allemagne à l'abri du retour de semblables attentats.

» Telle sera la substance de la paix que l'Allemagne dictera, sous peu, nous l'espérons, à la France. Mais ce n'est pas tout! La guerre sacrée que nous avons entreprise n'a pas uniquement pour but le complet anéantissement de nos ennemis; la paix qui suivra doit servir à relever notre patrie que nous devons voir belle, glorieuse, vigoureuse dans sa force, grande dans son unité plus que jamais nous ne l'avons vue dans nos rêves, plus que nous ne

l'avons jamais célébrée dans nos chants. Nous n'avons point oublié le nombre des siècles qui se sont écoulés depuis que nous avons perdu Metz et qu'on nous a volé l'Alsace. Eh bien! le jour de régler nos comptes est arrivé. Tout comme autrefois, l'empire germanique, ver moulu, est tombé en débris sous le choc de la France, le sang que nous avons répandu et les sacrifices que nous avons faits doivent maintenir, éléver haut et très haut, le nouvel empire de la nation allemande. Telle est la vraie signification de notre guerre sacrée, tel est le dernier but qu'elle atteindra, avec l'aide de Dieu. »

Considérations politiques et militaires sur la Suisse.

Par Napoléon-Louis-C. Bonaparte, fils de Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande.

Tel est le titre d'une brochure que nous avons sous les yeux, écrite par Louis Napoléon, en 1833, au château d'Arenenberg, où il s'était réfugié avec sa mère en attendant un trône.

On remarque dans ce travail de curieux conseils à la Suisse sur son organisation militaire. L'auteur lui donne entr'autres pour modèle le système prussien, qu'il estime excellent, et qui, à cette époque déjà, était supérieur à celui des autres nations.

Arrivé sur le trône de France, Louis-Napoléon aurait bien fait de se souvenir des conseils qu'il avait donnés à la Suisse en 1833, et de les appliquer à son pays. On verra par les lignes suivantes, tirées de sa brochure, qu'il connaissait à fond l'organisation militaire de la Prusse, et l'on est singulièrement étonné qu'il n'ait pas mieux su mettre à profit l'étude qu'il en avait faite. Aujourd'hui qu'il est en vacances, l'ex-empereur a tout le loisir de réfléchir à cette faute impardonnable.

« L'organisation militaire que je propose pour la Suisse, disait-il, tend à faciliter la réunion des contingents, à habituer les troupes à la fatigue, à simplifier l'administration, les équipages militaires, les grades inutiles et les dépenses en temps de guerre, à obliger les officiers à acquérir une certaine instruction avant d'être nommés.

» En effet, l'endurcissement aux fatigues, la légèreté du matériel, l'habileté des chefs, sont les premières nécessités d'une armée suisse, car elle sera obligée de suppléer au nombre par la rapidité des marches, à l'infériorité de son artillerie et de